



COMMUNE DE SAVIESE

Conseil communal

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 22 août 2018

Le Conseil communal a pris connaissance des principales modifications de la loi sur les droits politiques du 13 mai 2004 (LcDP) ainsi que celles de la loi d'application de la loi fédérale sur les droits politiques du 15 février 1995 (LALDP) approuvées par la Chancellerie fédérale et leurs implications respectives et a décidé de supprimer le bureau de vote le samedi soir pour ne le laisser ouvert que le dimanche, durant deux heures, de 9h00 à 11h00.

Cette décision porte sur tous les scrutins - votations et élections - fédéraux, cantonaux, communaux et bourgeoisiaux - et prendra effet dès le 1er janvier 2019.

Le Conseil communal a délivré avec effet au 1er septembre 2018 les autorisations d'exploiter à MM. Cyril Goumaz et Stève Besson pour respectivement Le Pénalty et le New-Bisse, la date de prise d'activités pour le M. Cyril Goumaz est anticipée au jeudi 30 août 2018.

Le Conseil communal a décidé de soutenir les jeunes qui pratiquent leur sport ou leur art hors canton, sur présentation de la quittance de paiement de l'abonnement général, en remboursant l'AG ou l'AG familial enfant – 2ème classe. Actuellement ces deux AG se montent respectivement à CHF 1'645.—et 680.--.

Le Conseil communal a décidé qu'en cas de non-retrait d'une carte CFF réservée, cette dernière sera facturée au prix de la carte journalière commune auquel s'ajoute un émoluments de CHF 20.—

Un comité d'organisation sera mis sur pied pour célébrer en 2019 les 40 ans du centre scolaire de Moréchon – les 30 ans du centre sportif de Moréchon et du home – les 20 ans du centre culturel Le Baladin - les 10 ans de la Maison de la Culture et l'inauguration de la zone de détente et de sports de Oure. Des animations ponctuelles seront organisées sur chaque site avec un week-end en septembre pour célébrer ces différentes réalisations et inaugurer le nouveau complexe de Oure.

Le Conseil communal a donné son accord pour budgétiser, selon le planning proposé et des moyens financiers à disposition, le projet global de restauration et de la mise en valeur du site du Château de la Soie, qui s'échelonne sur plusieurs années.

Le Conseil communal a donné son accord de principe pour la réalisation d'une fresque en façade Est de la Maison de Commune.

Le Conseil communal a donné son accord au Trail des Châteaux pour emprunter le 8 décembre prochain les chemins et routes du territoire de Savièse.

Lors de recours en lien avec l'extraction des images vidéos des caméras surveillant les différents centres de tri, le Conseil communal a décidé de facturer désormais un émoluments de CHF 50.—pour la photo, respectivement de CHF 100.—pour la vidéo, si la preuve du délit est revendiquée.

Le Conseil bourgeoisial adjuge à l'entreprise Griesser SA la fourniture et la pose d'un store au Clos de la Bourgeoisie

Le Conseil communal, comme représentante majoritaire de l'alpage de Burg qui est propriétaire de la parcelle no 610, a donné procuration à MM. Markus Willen et Paul Reichenbach, respectivement Président et Secrétaire de la Commune de Gsteig pour toutes les démarches administratives en lien avec la demande de permis de construire pour la modification de l'itinéraire des chemins pédestres : Gsteig – Sanetsch et Rotegrabe – Burg, suite à la chute de pierres survenue le 23 octobre 2017.